

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°89-2023-236

PUBLIÉ LE 4 AOÛT 2023

# Sommaire

**Préfecture de l'Yonne / Service de l'animation des politiques publiques  
interministérielles et de l'environnement - bureau coordination  
administrative et appui territorial**

89-2023-08-04-00001 - ARRÊ2 PREF SGCD 2023 0008 portant délégation de signature et d'ordonnancement secondaire aux prescripteurs des dépenses et des recettes des BOPs de la préfecture de l'Yonne (4 pages)

Page 3

Préfecture de l'Yonne

89-2023-08-04-00001

ARRÊT PREF SGCD 2023 0008 portant délégation  
de signature et d'ordonnancement secondaire  
aux prescripteurs des dépenses et des recettes  
des BOPs de la préfecture de l'Yonne

**ARRETE n° PREF/SGCD/2023/0008**  
**portant délégation de signature et d'ordonnancement secondaire**  
**aux prescripteurs des dépenses et des recettes**  
**des BOPs de la Préfecture de l'Yonne**

Le préfet de l'Yonne

VU la loi organique n°2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

VU la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État; les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

VU le plan comptable de l'État (PCE) associé aux titres III et V des budgets opérationnels de programme ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du Président de la République du 16 mars 2022 nommant M. Pascal JAN, en qualité de Préfet du département de l'Yonne ;

VU le décret du Président de la République du 22 juillet 2022, nommant Mme Pauline GIRARDOT, sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne ;

VU le décret du Président de la République du 25 mars 2019 nommant M. Rachid KACI, sous-préfet de Sens ;

VU le décret du Président de la République du 22 avril 2021 nommant Mme Aoustin-Roth, directrice de cabinet du préfet de l'Yonne ;

VU le décret du Président de la République du 21 avril 2022 nommant Mme Naïma RAMALINGOM, sous-préfète d'Avallon ; ;

VU la circulaire n° 11-323 du 8 avril 2011 du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration concernant la mise en œuvre du processus d'exécution de la dépense en mode CHORUS ;

VU l'arrêté n° PREF/SGCD/2021/0001 du 8 janvier 2021 portant organisation des services de la préfecture et des sous-préfectures de l'Yonne abrogeant les arrêtés n° PREF/DMM/2017/0002 du 11 juillet 2017 et n° PREF/DRHM/2018/0005 du 12 avril 2018 ;

VU l'arrêté n° PREF/SAPPIE/BCAAT/2022/0358 du 29 août 2022 donnant délégation de signature à Mme Pauline GIRARDOT, secrétaire générale ;

VU l'arrêté n° PREF/SAPPIE/BCAAT/2022/424 du 12 octobre 2022 donnant délégation de signature à Mme Marion Aoustin-Roth, directeur de cabinet ;

VU l'arrêté n° PREF/SAPPIE/BCAAT/2023/0001 du 5 janvier 2023 donnant délégation de signature à M. Rachid Kaci, sous-préfet de Sens ;

VU l'arrêté n° PREF/SAPPIE/BCAAT/2022/0425 du 3 octobre 2022 donnant délégation de signature à Mme Naïma Ramalingom, sous-préfète d'Avallon ;

VU l'arrêté n° PREF/SAPPIE/BCAAT/2022/212 du 25 mai 2022 portant délégation de signature et d'ordonnancement secondaire aux prescripteurs des dépenses et des recettes des BOPs Métiers de la préfecture de l'Yonne ;

VU le protocole portant contrat de service entre la préfecture de l'Yonne, le centre de services partagés régional Chorus et le service facturier du 1<sup>er</sup> juillet 2017 et l'avenant du 5 janvier 2021 ;

VU le contrat de services entre les services prescripteurs de la préfecture de l'Yonne (le service des affaires financières et le service budget, de l'immobilier et de la logistique) et le centre de services partagés régional de la préfecture de la Côte d'Or ;

Sur proposition du préfet ;

## **ARRETE**

**Article 1 :** en dehors des décisions mentionnées par les arrêtés de délégation susvisés, délégation de signature est donnée aux agents mentionnés en annexe 1, pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat, la constatation et de la certification des services faits dans l'outil Chorus Formulaires.

Pour le BOP 207 (commission médicale) la constatation du service fait est déléguée à la directrice des collectivités locales ou en cas d'empêchement à ses chefs de bureau ou en cas d'empêchement aux adjoints des chefs de bureau.

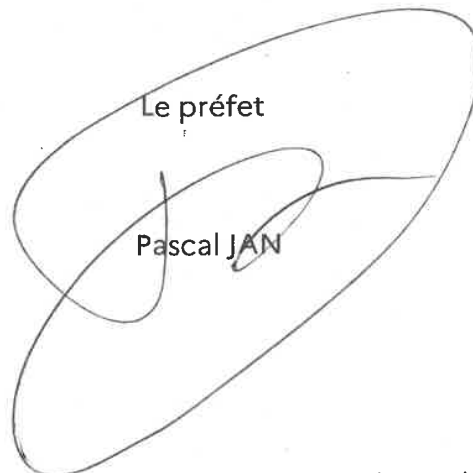
**Article 2 :** délégation de signature est donnée à Mme Pauline GIRARDOT, secrétaire générale, pour les actes relatifs aux fonctions de responsable d'inventaire et de rattachement.

Article 3 : délégation est donnée aux agents ci-dessous en qualité de référent départemental pour les BOP cités en annexe 1.

- Mme Ginetta GUITTEAUD, cheffe du pôle budget, achats, immobilier, logistique
- Mme Sophie RICHARDET, cheffe de l'unité budget, achats
- M. Christophe INACIO, gestionnaire budgétaire
- Mme Stéphanie BRILLANT, gestionnaire des ressources budgétaires
- Mme Julie MARSIGAGLIA, gestionnaire des ressources budgétaires
- Mme Stéphanie PINSARD, gestionnaire des ressources budgétaires

Article 4 : l'arrêté PREF/SAPPIE/BCAAT/2022/212 du 25 mai 2022 est abrogé.

Fait à Auxerre, le **- 4 AOUT 2023**

Le préfet  
  
Pascal JAN

*La secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, les responsables des services prescripteurs sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à M. le directeur régional des finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et du département de la Côte-d'Or.*

*Délais et voies de recours – le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

## ANNEXE 1

BOP	Objet	Prescripteur à l'origine de la décision d'achat, de recette ou de la décision attributive de subvention	Gestionnaire habilité
112	Impulsion et coordination de la politique du territoire	Mme Pauline GIRARDOT, secrétaire générale ou en cas d'empêchement Mme Marion Aoustin-Roth, directrice de cabinet	Sébastien GUENAND Céline ISSENUTH Caroline LAUNAY
119	Concours financiers aux communes et groupement de communes (199-C001 _ 199-C002)	Mme Pauline GIRARDOT, secrétaire générale ou en cas d'empêchement Mme Marion Aoustin-Roth, directrice de cabinet	Sébastien GUENAND Céline ISSENUTH Caroline LAUNAY Cédric BLEIRAD
122	Concours financiers spécifiques et administratifs (122-C001 - 122-C002)	Mme Pauline GIRARDOT, secrétaire générale ou en cas d'empêchement Mme Marion Aoustin-Roth, directrice de cabinet	Sébastien GUENAND Céline ISSENUTH Caroline LAUNAY
129	Coordination du travail gouvernemental (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies - MILDECA)  CAAC-DDPR pour la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme	Mme Marion Aoustin-Roth, directrice de cabinet ou en cas d'empêchement Mme Pauline GIRARDOT, secrétaire générale	Géraldine DABARD Florence LAMBERT
161	Intervention des secours opérationnels	Mme Marion Aoustin-Roth, directrice de cabinet ou en cas d'empêchement Mme Pauline GIRARDOT, secrétaire générale	Géraldine DABARD Florence LAMBERT
176	Police nationale - Fourrières	Mme Pauline GIRARDOT, secrétaire générale ou en cas d'empêchement Mme Marion Aoustin-Roth, directrice de cabinet	Stéphanie BRILLANT Estelle DEMANGEL Hélène GOMIS Ginetta GUITTEAUD Sophie RICHARDET Christophe INACIO Julie MARSIGAGLIA Stéphanie PINSARD
215	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture		Marie-Noëlle BIFFI
216	FIPD	Mme Marion Aoustin-Roth, directrice de cabinet ou en cas d'empêchement Mme Pauline GIRARDOT, secrétaire générale	Stéphanie BRILLANT Géraldine DABARD Louis DUSART Ginetta GUITTEAUD Christophe INACIO Florence LAMBERT Julie MARSIGAGLIA Stéphanie PINSARD Sophie RICHARDET
217	Conduite et pilotage de l'écologie, du développement et de la mobilité durables		Marie-Noëlle BIFFI Stéphanie BRILLANT Louis DUSART Ginetta GUITTEAUD Christophe INACIO Julie MARSIGAGLIA Stéphanie PINSARD Sophie RICHARDET